

PROTOCOLE D'ACCUEIL DES ELEVES

École Charles Perrault - CHEROY

Date de rentrée : le jeudi 14 mai

Ce protocole a été élaboré en fonction des réponses recueillies au questionnaire de la mairie, ainsi qu'en se basant sur le protocole sanitaire que vous trouverez joint à ce document.

Il faut avoir à l'esprit que les élèves ne seront pas forcément accueillis dans leur classe, ni par leur enseignante habituelle, ni avec leurs camarades.

En effet, nous devons respecter au maximum les consignes sanitaires, en l'occurrence le nombre d'élèves par salle.

Si le nombre d'élèves dépasse la capacité d'accueil, nous serons amenées à n'accueillir qu'à temps partiel les élèves non prioritaires.

(les priorités vont d'abord pour les enfants de soignants, les enfants d'enseignants, les enfants en rupture de scolarité et en situation de handicap, les enfants dont les deux parents doivent se rendre sur leur lieu de travail, puis tous les autres)

SUITE À LA RÉUNION DU 7 MAI, ILS A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE SEULS LES ÉLÈVES DE CP, CE1, CE2, CM1, CM2 SERONT ACCUEILLIS, SUR LES LOCAUX DE L'ÉLÉMENTAIRE.

LA MATERNELLE SERA FERMÉE AU MOINS POUR LA PREMIÈRE PARTIE DU DÉCONFINEMENT.

ORGANISATION TYPE D'UNE JOURNÉE

1- AVANT DE PARTIR A L'ÉCOLE

Les parents sont tenus de prendre la température de leur enfant.

2- BUS

Un parent et un seul devra accompagner l'enfant ou la fratrie.

Il lui sera demandé de signer une attestation sur l'honneur stipulant que la température de son enfant n'excède pas 37,8°C.

Les mesures de distanciation seront respectées dans le bus (un siège sur deux).

3- ENTREE DANS L'ECOLE :

Un parent et un seul devra accompagner l'enfant ou la fratrie.

Chaque parent devra bien respecter la distanciation physique en attendant l'entrée de son enfant à l'école.

Il lui sera demandé de signer une attestation sur l'honneur stipulant que la température de son enfant n'excède pas 37,8°C.

L'accueil sera effectué dans les classes, pour éviter au maximum les contacts. Les élèves de maternelle seront accompagnés par leur parent à la porte extérieure de leur classe.

Les élèves de l'élémentaire se rendront seuls dans la classe qui lui aura été attribuée.

En fonction du nombre d'élèves à fréquenter l'école, il sera peut-être nécessaire d'établir un accueil avec horaires échelonnés (que nous transmettrons en temps voulu).

4- ENTREE DANS LES SALLES DE CLASSE :

Élémentaire : Avant d'entrer dans la classe, chaque élève désinfectera ses mains avec de la solution hydro alcoolique à l'aide d'un distributeur.

Une formation au lavage des mains est prévue pour les élèves.

5- DANS LES SALLES DE CLASSE

La distanciation physique d'un mètre sera respectée par la modification de l'organisation spatiale de chaque classe.

Un sens de circulation sera également imposé pour éviter les croisements entre élèves.

Chaque élève aura une place attitrée (pas de déplacement non nécessaire, ni de regroupements) et n'aura accès qu'à son matériel personnel.

Tout le matériel personnel encore présent dans les cases des élèves sera rangé dans une pochette nominative qui sera rendue à l'élève.

• Du CP au CM2, chaque élève doit venir avec une trousse PERSONNELLE garnie :

- Stylo bleu
- Stylo vert
- Stylo rouge
- Crayon de papier
- Gomme
- Taille crayon
- Ciseaux
- Règle

6- DANS LA COUR DE RECREATION :

Des points de couleur seront matérialisés au sol afin que les élèves visualisent la distanciation physique.

Les récréations s'effectueront dans la même cour, mais les groupes ne seront pas mélangés. Une barrière matérialisera physiquement les limites à ne pas franchir.

Chaque groupe aura ses sanitaires attitrés.

Tout jeu nécessitant contact entre élèves ou utilisation de matériel (balles, etc.) sera interdit.

Tout jeu personnel (car susceptible d'être prêté ou partagé) sera interdit.

Au moment de l'entrée en classe, un lavage des mains sera systématiquement organisé dans les sanitaires ; les élèves attendront leur tour en respectant les distances de sécurité.

7- REPAS :

La prise de repas sera effectuée dans la classe ou dans la cour. Ils seront surveillés par le personnel du périscolaire.

Les parents devront fournir un repas froid qui ne nécessite pas d'être réfrigéré par nos soins, ainsi que les couverts, bouteilles d'eau nécessaires au repas. Cette mesure est à prendre en compte au moins jusqu'au 2 juin.

Vous trouverez les modalités dans le protocole du périscolaire joint.

8- SORTIE DE L'ECOLE :

Le nombre d'élèves accueillis permet une sortie aux horaires habituels.

Nous demanderons aux parents attendant leur enfant de respecter la distanciation physique de rigueur.

9- GARDERIE :

Veuillez vous reporter au protocole ci-joint.

10- EN CAS DE SUSPICION DE COVID19 :

Une salle vacante sera dédiée pour isoler l'élève. L'éducation nationale fournit des masques pédiatriques prévus à cet effet en attendant la prise en charge de l'élève. La liste des symptômes évocateurs ainsi que la conduite à tenir sont disponibles dans l'annexe qui vous a été fournie.